Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Migrant.es, réfugié.es, diaspora (France) > Enfant, jeune (Migrant.es, France) > **Derrière les discours, la réalité quotidienne des expulsions!** 

# Derrière les discours, la réalité quotidienne des expulsions !

lundi 24 juillet 2006, par Réseau Education sans frontières (Date de rédaction antérieure : 24 juillet 2006).

« Aucun enfant, ayant des attaches fortes avec la France ne sera expulsé » (Klarsfeld). « Aucun étranger ne se verra expulsé avant l'examen de son dossier au cas par cas » (Sarkozy). Mais les paroles passent et les faits s'imposent. Des milliers d'expulsions sont à venir, annoncées par le ministre de la chasse à l'enfant. Mais déjà, quotidiennement, c'est bien une logique répressive et inhumaine qui est à l'œuvre. Ces gens n'ont pas de parole et aucune humanité. Les centres de rétention se remplissent chaque jour de leurs victimes! Et notamment celui du Mesnil-Amelot, près de Roissy, qui ne désemplit pas...

# Après Aminata Diallo, Aminata Sambou, une lycéenne d'Epinay (93) en rétention

Aminata Sambou, malienne, est arrivée en France à 16 ans, en août 2002, pour vivre auprès de son frère, puisque ses parents se séparaient et que sa maman ne pouvait assurer sa subsistance. Elle a aujourd'hui près de vingt ans. Elle est élève au LP Louise Michel d'Epinay sur Seine et comptait y poursuivre ses études.

Un dossier de demande de régularisation avait été adressé à la préfecture de Seine Saint-Denis et elle avait rendez-vous le 16 août pour un examen de situation. Mais le préfet de Seine et Marne en a décidé autrement : arrêtée à Roissy où elle faisait un job d'été comme le font beaucoup d'autres jeunes, mais avec une fausse carte (on se débrouille comme on peut pour vivre !), elle a été placée en rétention et fait l'objet d'un APRF.

Le juge de la détention l'a maintenue en rétention, car son passeport est expiré. Son recours devant le tribunal administratif de Melun sera jugé jeudi 27 à 14 heures. Soyons nombreux pour soutenir Aminata!

Nous vous demandons de multiplier les démarches demandant sa libération au préfet de Seine et Marne et sa régularisation au préfet de Seine Saint-Denis, qui en a le pouvoir.

Alors même qu'on régularise en ce moment, à juste titre, des familles ayant deux ans de séjour et un enfant scolarisé, il paraîtrait inconcevable d'expulser une lycéenne qui est en France depuis quatre ans, qui est en cours de scolarité et qui, vivant auprès de son frère, de sa belle-sœur et de sa grandmère, a un lien familial direct en France.

Alors que le ministre de l'Intérieur parade devant préfets et média pour conforter ses visées électorales, la chasse aux enfants continue et les jeunes majeurs, parmi d'autres sans papiers injustement exclus des mesures de régularisation, sont une cible. Nous ferons tout pour l'empêcher. Aminata Sambou doit être libérée et régularisée!

Envoyez vos protestations

Au préfet de Seine Saint Denis 93 - par fax au 01 48 30 22 88

- par mel à : Jean-Francois.Cordetseine-saint-denis.pref.gouv.fr / courrierseine-saint-denis.pref.gouv.fr

Au préfet de Seine et Marne (77)

- par fax au 01 64 37 10 35
- par mel à : Jacques.Barthélémy @seine-et-marne.pref.gouv.fr / contact.web seine-et-marne.pref.gouv.fr

### Un père de famille régularisable en voie d'expulsion!

M. MEZINE, algérien, en France depuis 2003, débouté d'asile, mariée à une femme algérienne sans papier, père d'un enfant né en 2002 en Algérie, arrivé en France en juin 2005 avec sa mère.

Il cumule donc les 3 conditions sine qua non de la circulaire : en France depuis plus de deux ans parent d'un enfant arrivé en France avant l'âge de 13 ans enfant scolarisé depuis septembre 2005.

Il a été arrêté le 17 juillet dans le train en sortant de la préfecture des Ardennes à Charleville Mézières (08) alors même qu'il était convoqué dans le cadre de la circulaire. Il était sous le coup d'un APRF édicté par une préfecture d'Île de France daté d'août 2005. Il est encore en rétention aujourd'hui. Sa femme a eu un APRF le lendemain, le 18, mais n'a pas été placé en rétention. Elle a fait un recours au TA qui a annulé l'APRF.

Si on se réfère aux engagements ministériels, ce père de famille est victime d'une décision injuste scandaleuse. Pour les préfectures, la logique des quotas et de la course aux expulsions est une seconde nature. Séparera-t-on le père de sa famille ? Briser-t-on sans hésiter une famille qui avait droit à un examen loyal de son dossier et à l'application des critères énoncés par le ministre luimême.

Libérez M. MEZINE et régularisez cette famille!

Envoyez vos protestations

Au préfet des Ardennes (08)

- par fax au 0324583521
- par mel à : adolphe.colratardennes.pref.gouv.fr / vincent.desoutterardennes.pref.gouv.fr

#### Organisations membres du réseau « Education sans frontières » ( au 10 04 2006) :

#### Mouvement associatif (local et national):

ACER (association pour une citoyenneté européenne de résidence), ADN (Association pour la démocratie - Nice), AITEC (Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs, Groupe contre la criminalisation des familles), AMF (Association des Marocains en France), AMHITI (réfugiés haïtiens en France), A.S.A.V. (Association pour l'Accueil des Voyageurs - 92), Association « En-Temps » (service des mineurs étrangers isolés), Association Française Janusz Korczak (AFJK), Association Intercapa Solidarité Etudiants Etrangers, Association Mosaique (Comité antiraciste de Choisy le Roi/Orly), Association Sar-Phirdem, ATTAC-France, CADAC, CEDETIM, CIMADE (Service œcuménique d'entraide), Cinquième zone, Citoyens Unis pour Chatenay-Malabry, CNAFAL, Collectif Cetace (Créteil), Comité de défense des droits des sans-papiers (59), Comités de Soutien aux familles rroms du Val de Marne, Comité de soutien aux tsiganes du 93, Collectif Bellaciao, Collectif des sans papiers de Seine Saint-Denis (93), Collectif des sans-papiers des Hauts de Seine (92), Collectif des sans-papiers kabyles de France (CSPK), Collectif National pour les Droits des Femmes, 3<sup>e</sup> Collectif des sans-papiers de Paris, Coordination nationale des sans-papiers, CVSF, DEI (Section française de Défense des Enfants international), Droit Au Logement, Ecole Emancipée, Emancipation, Ensemble

Citoyens (Martigues), FASTI, Faut qu'on s'active! (Boulogne sur mer), FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique), Femmes de la Terre, Fondation Copernic, GISTI, Journal « A Contre Courant » politique et syndical (Mulhouse), ICEM Pédagogie Freinet, Identité - RROMS, Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Motivé-e-s (Toulouse), MRAP, Observatoire des Libertés Publiques, RAJFIRE (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées), Ras le Front, RCTS (Réseau de travailleurs sociaux pour l'insertion des jeunes étrangers), Réseau Chrétiens Immigrés (RCI), SALAM (Soutenons, Aidons, Luttons, Agissons pour les Migrants et les pays en difficultés), SOS Racisme, SUB TERRA a.s.b.l.,

### Mouvement syndical:

CNT, FERC-CGT, FIDL, FSU, Union Syndicale « Solidaires », MGM (Syndicat de la Médecine Générale), PAS 38 (Pour une Alternative syndicale - Isère), SAF (Syndicat des Avocats de France), SEDVP-FSU (Syndicat des Etablissements Départementaux de la Ville de Paris), SGEN-CFDT, SUD-Culture, SUD-Education, SUD-PTT, SUD Santé-Sociaux, Syndicat de la Magistrature, UDAS (Union des Alternatives Syndicales), UNL (Union Nationale Lycéens), UNSEN-CGT.

# Collectifs RESF d'établissements, de villes ou de régions :

Aisne (Collectif de défense des sans-papiers 02) - Ariège (Resf 09) - Bas-Rhin (Resf 67) - Bouches du Rhône (Resf 13) - Charente-Maritime (Resf 17) - Cher (Resf 18) - Essonne (Resf 91) - Essonne (LP Gustave Eiffel Massy) - Eure (Collectif de l'EURE de Soutien à Wei-Ying et Ming, aux Mineurs et Jeunes majeurs Scolarisés sans papiers (27) - Gironde (Resf 33) - Haute-Garonne (Resf Toulouse) -Haute-Loire (Resf 43) - Hauts de Seine Nord (Nanterre Resf 92 Nord) - Hauts de Seine Sud (Resf Châtenay 92) - Hauts de Seine (Resf Lycée Jean Jaurès Châtenay-Malabry) - Hauts de Seine (Resf LP Florian Sceaux) - Hérault (Collectif « jeunes sans papiers »34) - Ille et Vilaine (Resf 35) - Indre (Resf 36) - Indre et Loire (RESF 37) - Isère (Riesf 38) -Loire Atlantique (Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires Nantes) - Loiret (Collectif de Soutien aux Enfants de Sans-Papiers scolarisés Orléans) - Lot et Garonne (Resf 47) - Rhône (Resf Lyon et région) - Maine et Loire (Resf Angers) -Meurthe et Moselle (Resf Nancy) - Meuse (Resf 55) - Moselle (Resf Metz et Sarrequemines) - Nord -Pas de Calais (Resf 59 - 62) - Oise (Solidarité Migrants Beauvais) - Oise (Collectif Solidarité Migrants du Noyonnais) - Paris (Resf 75) - Paris (Resf 1<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) - Paris 11<sup>e</sup> (Groupe Education Sans Frontières Lycée Voltaire) - Paris 12<sup>e</sup> (Comité de soutien des enfants tchétchènes de l'école Baudelaire) - Paris (Resf  $13^{\rm e}$  / $14^{\rm e}$  / $15^{\rm e}$ ) / - Paris Resf ( $17^{\rm e}$ / $18^{\rm e}$ ) - Paris (Resf  $19^{\rm e}$ ) - Pas de Calais (Resf Arras et Lens) - Puy de Dôme (Resf 63) - Pyrénées Atlantiques (Resf 64) - Pyrénées Orientales (Resf 66) - Saône et Loire (Resf 71) - Seine Saint-Denis (Resf 93) - Seine Saint-Denis (Lycée P. Eluard -Saint-Denis) - Seine Saint-Denis (CISéé Lycée Suger Saint-Denis) - Seine Saint-Denis (CISéé Lycée Utrillo Stains) - Seine Saint-Denis (Collectif lycée J. Feyder Epinay) - Seine-Maritime (Resf Le Havre et Rouen) - Somme (Resf 80 et Collectif amiénois des sans papiers) - Val de Marne (Collectif Unitaire de Défense des Elèves, Etudiants et Enseignants Etrangers) - Val de Marne (Collectif de défense des sans papiers de Villejuif) - Val de Marne (Lycée Apollinaire - Thiais) - Val de Marne (JMSF - lycée J. Macé Vitry) - Vienne (Resf 86) - Yvelines (Collectif lycée J. Vaucanson Les Mureaux).

#### **Soutiens:**

Alternative Citoyenne, Alternative Libertaire, JCR, Les Alternatifs, Les Verts, LCR, MJS, OCML VP - Journal Partisan, PCF, PS (Fédération 93), UDB.